



Le mot du Maire

Grand Toulouse : le périmètre s'élargit

Le 19 novembre 2010, le Conseil de communauté du Grand Toulouse a émis un vote favorable aux demandes d'adhésion formulées par 12 nouvelles communes. Il s'agit au nord, de Bruguières, Gratentour, Lespinasse et Saint-Jory; à l'est, de Beaupuy, Mondouzil, Montrabé, Mons, Saint-Jean; au sud-est, d'Aigrefeuille, Dremil-Lafage, Flourens. Trois autres communes désiraient adhérer - Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille et Vallesvilles - mais le Préfet n'a pas entériné leur demande.

Un territoire plus équilibré

Au 1^{er} janvier 2011, ce sont donc 37 000 habitants qui rejoignent le Grand Toulouse. Avec près de 750 000 habitants, notre communauté urbaine devient la quatrième de France par la taille. Cet élargissement du périmètre rééquilibre vers le nord et l'est de Toulouse la communauté urbaine, historiquement surtout développée à l'ouest. Un cercle ayant pour centre le Capitole montre que Dremil-Lafage, nouvelle adhérente, n'est pas plus éloignée que Brax, déjà membre de la communauté d'agglomération! Ajoutons que les populations des 12 « nouvelles » ont des caractéristiques proches des « historiques ». Par exemple, au moins 60 % de leurs actifs travaillent dans le Grand Toulouse.



L'envie de grandir ensemble

L'élargissement est un signe de l'attractivité de la communauté urbaine. Progressivement, citoyens et élus prennent conscience que de grands enjeux comme la lutte contre le réchauffement climatique, l'amélioration des déplacements, le développement économique ne peuvent trouver des réponses qu'à l'échelle métropolitaine. Quant à ceux que la grande taille de notre intercommunalité pourrait effrayer, ils devraient être rassurés par la création des pôles territoriaux, proches des citoyens et prenant en charge les services du quotidien: propreté, travaux de voirie, suivi de la collecte des déchets.

En ce début d'année, je souhaite la bienvenue dans notre communauté urbaine aux nouvelles communes adhérentes.

Meilleurs Vœux 2011

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent à tous les Villeneuvois une excellente année 2011.



Petite enfance

Les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales pour son développement. Les liens sociaux, le respect des règles et d'autrui, le sentiment de sécurité avec les adultes se tissent effectivement dans les relations de la petite enfance. Dans ce domaine si particulier, l'effort doit être important et continu pour assurer un service de qualité associant bien-être des enfants et ajustement aux contraintes familiales. Cette volonté municipale de faciliter la vie des habitants se traduit par une offre de services et de structures adaptés dès le plus jeune âge.

A chacun son mode d'accueil !

Les structures pour les jeunes enfants, regroupées sous le joli nom « les P'tits Loups », offrent non seulement un accueil collectif mais aussi un accueil familial. A la croisée de l'accueil individuel et collectif, les enfants sont dans ce cas pris en charge au domicile d'une assistante maternelle agréée, dans le cadre du service public communal. Le Relais Assistantes Maternelles constitue la troisième pièce de notre puzzle de la petite enfance.

La diversité de structures répond à la grande variété des configurations familiales. L'objectif est de s'adapter, dans la mesure de nos possibilités, à l'ensemble des situations que connaissent les familles en proposant un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Avec la combinaison d'un accueil collectif et familial, notre établissement de jeunes enfants offre la possibilité aux parents de choisir le type d'accueil qui leur convient le mieux et de le faire évoluer en fonction de ce qui paraît le plus bénéfique pour l'enfant.

Parole d'élue



Christine Anglade,
adjointe à la petite enfance

« Tous nos efforts sur le secteur de la petite enfance sont orientés vers un double objectif : répondre aux besoins des parents et des enfants. Nous proposons des solutions adaptées à chaque situation. Nous voulons garantir pour l'accueil des moins de 3 ans un service public de qualité, accessible à tous, où les enfants se sentent bien ».

L'accueil familial

L'objectif de l'accueil familial est de créer un environnement où l'enfant se sent comme à la maison. L'enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle agréée, dont les compétences professionnelles sont validées par l'agrément du Conseil Général de la Haute-Garonne. Les assistantes maternelles municipales ont choisi d'exercer leur activité professionnelle de cette manière en signe d'attachement au service public mais aussi pour appartenir à une équipe. Elles sont soutenues dans leurs fonctions quotidiennes par une infirmière-puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Les visites qu'elles effectuent au domicile des assistantes maternelles sont aussi une garantie pour le suivi de l'enfant et le respect des normes d'hygiène et de sécurité.



Dans l'univers des Canaillous.

L'accueil collectif

Au sein de l'accueil collectif, les enfants sont répartis en deux unités de vie : les Babilous qui accueillent 17 enfants et les Canaillous 20 enfants, tous âges confondus. De l'arrivée au départ de l'établissement, l'enfant évolue au sein d'une même unité de vie. Ce choix lui permet de se familiariser avec le lieu et place l'enfant dans un environnement sécurisé, avec des repères stables. L'intégration à une « famille », composée de petits et de plus grands, va lui apprendre à se situer dans le groupe, à respecter ceux qui n'évoluent pas au même rythme du fait de la différence d'âge, à s'inscrire dans une relation de partage et d'échange... guidé par une équipe de professionnelles.

Le mode d'accueil familial offre un certain nombre d'avantages :

- pour l'enfant : accueil individualisé, continuité et sécurité, des temps collectifs pour l'éveil et la socialisation ;
- pour les familles : simplification des démarches. Le recrutement, la rémunération et l'accompagnement professionnel des assistantes maternelles se font par le service municipal. Les familles participent financièrement en fonction de leurs revenus.
- pour les assistantes maternelles : une stabilité de l'emploi, des primes, un accompagnement et des droits à la formation.

Le service d'accueil de l'établissement assure une fonction de médiation entre les assistantes maternelles et les familles.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La municipalité a souhaité ajouter un module au dispositif petite enfance en y rattachant un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il regroupe une soixantaine d'assistantes maternelles indépendantes qui sont directement employées par les parents. Le relais est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les locaux sont partagés avec l'accueil familial sur des temps d'occupation distincts.

L'animatrice du RAM :

- accueille les parents et les futurs parents à la recherche de conseils et d'informations.
- reçoit les assistantes maternelles en cours d'agrément ou employées par les parents pour leur apporter des conseils et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.
- anime des ateliers éducatifs qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

L'info en +

La liste des assistantes maternelles indépendantes exerçant sur la commune est aussi disponible sur www.villeneuve-tolosane.fr



Atelier pâte à sel à l'accueil familial.

Modalités d'inscription

- Pour s'inscrire à l'accueil collectif ou familial, s'adresser au service petite enfance de la Mairie :
Établissement « les P'tits Loups »
5, boulevard des Écoles
Tél. : 05 62 87 32 00
petiteenfance@villeneuve-tolosane.fr

Les places sont attribuées dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente, selon les places disponibles par tranche d'âge. 85 % des places sont réservées aux parents qui travaillent ou sont en formation, aux demandeurs d'emploi et aux étudiants (plus de précisions dans le Contacts de septembre 2010).

- Pour obtenir la liste des assistantes maternelles employées par les parents, contacter l'animatrice Fabienne Faucon :
Relais d'Assistantes Maternelles
5, boulevard des Écoles
Tél. : 05 61 92 51 47
ram@villeneuve-tolosane.fr

Accueil tout public le jeudi et les vendredis des semaines paires de 13 h à 17 h.

L'alternative : la garde au domicile des parents

Pour maintenir l'enfant de moins de 3 ans dans son cadre de vie habituel, vous pouvez opter pour l'emploi d'une personne à domicile. Vous êtes assujettis aux mêmes cotisations que pour les employés de maison et pouvez bénéficier des aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

L'accueil petite enfance en chiffres

300 enfants de moins de trois ans à Villeneuve-Tolosane

98 enfants accueillis dans les structures municipales (accueil collectif et familial)

165 enfants accueillis chez les assistantes maternelles indépendantes

● Accueil collectif :

- 37 places par jour
- 65 enfants inscrits (par le jeu des temps partiels)
 - 16 enfants contrat à temps complet (soit 25 %)
 - 27 enfants contrat à temps partiel (soit 42 %)
 - 22 enfants contrat inférieur ou égal à 2 demi-journées

● Accueil familial :

- 33 enfants accueillis
- 22 enfants accueillis à temps plein
- 11 enfants à 4/5.

● Relais Assistantes Maternelles

- 60 assistantes maternelles agréées
- 165 places d'accueil.



Bon appétit les Babilous !



Favoriser l'épanouissement des enfants

A Villeneuve-Tolosane, le service s'inscrit dans une dynamique d'accueil où l'enfant est considéré comme un être unique pour lequel histoire, besoins et culture sont pris en compte. Pour l'aider à s'exprimer et à développer son imagination, un programme d'activités très riche est proposé par les équipes de l'accueil collectif et familial, qui œuvrent main dans la main. A travers le thème « les 4 saisons », chaque enfant s'épanouit dans les activités pâte à modeler, gommettes, pâtisserie, peinture, coloriage, puzzle, loto, chanson, histoires, etc., sans oublier les jeux extérieurs et les jeux libres qui sont primordiaux dans le développement individuel.

Cette année, les enfants bénéficient de séances d'éveil musical par une intervenante extérieure. L'initiation va même jusqu'à la fabrication d'instruments de musique par les enfants. Par ailleurs, les fréquentes rencontres organisées à la médiathèque Clémence Isaure, dans l'espace d'accueil réservé aux tout petits, entraînent les enfants à la découverte du livre. L'année culturelle et festive de nos bambins est enfin ponctuée par une participation à des événements forts tels que les spectacles de Noël, le carnaval des enfants et « la grande lessive » où leurs dessins sont exposés sur des cordes à linge...

Les équipes

L'équipe de l'établissement d'accueil collectif et familial est composée 32 professionnelles de la petite enfance avec des compétences et des missions complémentaires. Le service regroupe une grande diversité de métiers : une secrétaire

de direction, des infirmières-puéricultrices, des éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, des agents qualifiés titulaires d'un CAP petite enfance, des assistantes maternelles, un agent de restauration et des agents d'entretien.



3 questions à Sandrine Delarue, coordinatrice du service petite enfance

Quel est votre parcours professionnel ?

Après l'obtention du diplôme d'infirmière, je me suis spécialisée dans les soins aux jeunes enfants et j'ai passé le diplôme de puéricultrice. J'ai ensuite exercé quelques années en tant qu'infirmière libérale. L'obtention du concours de la fonction publique territoriale m'a ouvert les portes de la mairie de Colomiers où, pendant près de 17 ans, j'ai occupé les postes d'adjointe de direction en crèche familiale et de directrice de crèche collective. En parallèle, j'ai réalisé quelques vacances en tant que formatrice. Ces différentes expériences m'ont amené à reconsidérer le sens que je souhaitais donner à ma vie professionnelle, avec une volonté très forte d'harmonie avec mes valeurs personnelles.

Pourquoi avoir choisi Villeneuve-Tolosane ?

Le profil recherché à Villeneuve-Tolosane pour la coordination du service petite enfance m'a paru correspondre à mes aspirations. Ce poste est axé sur une diversité d'actions menées de façon cohérente. Le fait d'arriver dans une ville à dimension « humaine » et le travail de partenariat entre les services de la collectivité ont représenté un plus à mes yeux.

Quel premier bilan tirez-vous de vos premiers mois ici ?

On passe beaucoup de temps à son travail, pour moi il doit être source d'épanouissement. Je pense que les changements sont nécessaires car ils relancent une dynamique. Depuis mon arrivée le 1er juin, je suis confortée dans le choix professionnel que j'ai fait. Je travaille avec une équipe pluridisciplinaire motivée, soucieuse d'accueillir au mieux les enfants et leur famille.

Rassemblement coloré sur la place du Fort pour le carnaval des enfants.



Garantir l'avenir : le projet de rénovation et d'extension

Si la reconstruction de l'école maternelle Bécane drainera la plupart des investissements sur les bâtiments en 2012, des travaux de rénovation et d'extension de la maison de la petite enfance seront entrepris dans la deuxième moitié du mandat municipal. Le projet établi conjointement par les services techniques, l'équipe éducative et les élus visera à améliorer l'espace de vie des enfants et les conditions de travail du personnel. La rénovation des espaces extérieurs permettra de moderniser le bâtiment en l'intégrant mieux dans son environnement. L'agrandissement des dortoirs augmentera la capacité d'accueil de l'établissement.

Au-delà de l'accueil, quels services pour la petite enfance ?

Activités en plein air pour nos bambins

Le rendez-vous des tout-petits se fait dans les deux aires de jeux construites ces dernières années. L'une se trouve en centre-ville, dans le parc situé derrière le Majorat, à proximité des écoles Fernand Bécane et des structures petite enfance. La deuxième, inaugurée en 2009, est implantée chemin du Blanquet, à quelques pas du groupe scolaire Maurice Ravel. Le lac du Bois Vieux offre également un cadre idéal pour se retrouver en famille. Un espace de détente propice aux jeux, balades, découvertes et pique-niques.

Médiathèque municipale Clémence Isaure

2, place du Fort - 05 62 20 77 00
bibliotheque@villeneuve-tolosane.fr
De nombreuses collections sont à votre disposition. Chaque premier mercredi du mois, l'Heure du Conte, pour découvrir les joies de la lecture en présence d'un conteur.

Culture, sport et vie associative

Maison Leyrisse 16, rue de la République
Tél.: 05 62 20 77 10
sportculture@villeneuve-tolosane.fr
Le service pourra vous orienter vers les associations proposant des activités aux jeunes enfants. Exemples: Dynamic Gymnastique Volontaire: gym parents bébés et gym 3 pommes; ORACS: Gym baby...

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie annexe, place de la Canalette
Tél.: 05 62 20 77 39
ccas@villeneuve-tolosane.fr
Les Villeneuvois peuvent s'y rendre pour toutes les démarches d'aide sociale.

L'Espace Écoute Parents

Villeneuve-Tolosane participe à l'action dans l'accompagnement des familles à la fonction parentale mise en place par la communauté urbaine du Grand Toulouse. Depuis avril 2004, une psychologue et des éducateurs de l'association « École des Parents », proposent aux familles qui rencontrent des difficultés dans leurs relations familiales, un soutien et un accompagnement adaptés. Une permanence est assurée sur Villeneuve-Tolosane, au Centre Leyrisse de 14 h à 18 h les jeudis de semaines impaires. La prise de rendez-vous reste à l'initiative de la famille et l'anonymat est bien entendu préservé.
Tél.: 05 62 20 77 39

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Les consultations des nourrissons sont assurées par un médecin pédiatre et une puéricultrice. On y pratique les examens obligatoires ainsi que les vaccinations. Les consultations pour les nourrissons ont lieu tous les 2e lundis de chaque mois au Centre Médico-Social de Villeneuve-Tolosane, 2 bis rue Saint-Laurent. Pour la prise de rendez-vous, s'adresser à l'UTAMS de Frouzins, service PMI.
Tél.: 05 34 63 03 20

En savoir plus

Pour connaître le contenu du décret réformant l'accueil des enfants dans les crèches, consulter le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 sur www.legifrance.gouv.fr, rubrique les textes législatifs et réglementaires.

Permanence de l'assistante sociale

Centre Médico-Social de Villeneuve-Tolosane
2 bis, rue Saint-Laurent
Tél.: 05 62 87 26 06

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Dans le but de se rapprocher de ses allocataires, la CAF fait intervenir une assistante sociale, Mme Boyer, qui reçoit sur rendez-vous les 2e et 4e jeudis matin du mois au CCAS.
Tél.: 06 10 34 08 01

Autres partenaires de l'action sociale

- Association d'« Aide aux mères, aux familles et aux personnes à domicile » (AMFPAD): sur rendez-vous uniquement le 2e mardi du mois. Tél.: 05 34 45 06 20.
- Aide aux Familles: 05 61 92 43 18 aideauxfamilles31@gmail.com

A conserver: numéros d'urgence
Samu: 15
Pompiers: 18
Allo enfance en danger: 119
Centre antipoison: 05 61 49 33 33

La commune recherche une assistante maternelle

La mairie recrute une assistante maternelle pour l'accueil familial. Salariée de la ville, elle sera encadrée par une équipe municipale. Se manifester auprès du service petite enfance.

Emploi





en images...



11 septembre: grand soleil et détente au programme des Portes Ouvertes sur la Ville 2010 qui ont une nouvelle fois rassemblé les Villeneuvois autour des nombreuses ressources de la commune.



30 septembre: 15 agents ont reçu la médaille d'honneur du travail des mains de Martine Bergès, adjointe à l'action sociale, et de Daniel Cartelle, président de l'Amicale du personnel. Une récompense pour la longévité de leur engagement en faveur du service public.



11 novembre: écoliers et collégiens participent au devoir de mémoire aux côtés de leurs aînés.

11 décembre: le traditionnel repas des aînés offert par la mairie s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Plusieurs couples ont été mis à l'honneur en raison de la durée de leur union.



26 septembre: le personnel de la mairie a célébré à sa manière l'arrivée de l'automne en partageant une paella autour du lac du Bois Vieux.



28 octobre: les adhérents de la Maison des Jeunes accueillent ceux du club du 3e âge pour un nouveau rendez-vous intergénérationnel autour de la cuisine.



10 novembre: félicitations aux élèves du collège Jacqueline Auriol qui ont bravé le mauvais temps pour prendre part au cross du collège !



TEMPS FORT : LES VILLENEUVOIS SOLIDAIRES



Soyons solidaires,
Prenons part
à l'événement !



3 décembre: spectacle des CLAE et concert organisé par la Maison des Jeunes ont émaillé la soirée solidarité suivie par 800 personnes.



14 novembre: 200 marcheurs et coureurs de tous âges ont pris part à la Ronde Villeneuvoise.



23 octobre: les graffeurs ont investi la ville pendant le Juice Festival et créé leurs œuvres sous le regard des passants. Merci à Bruno Aptel, photographe amateur adhérent du club photo pour ce joli cliché.



Mobilisation en faveur de l'emploi

Dans le cadre de la semaine nationale pour l'emploi des travailleurs handicapés, l'Espace Emploi de Villeneuve-Tolosane a organisé le 15 novembre, en partenariat avec Cap Emploi-Handipro 31, une journée consacrée aux demandeurs d'emploi confrontés à un handicap. 7 personnes reconnues travailleurs handicapés ont pu évoquer leur situation, témoigner de la manière de dire ou non le handicap à un employeur, devant des représentants de la Mairie (Marie Graciet, adjointe au personnel), de la caisse d'Épargne Midi-Pyrénées et de l'agence d'interim Proman de Toulouse. Il ressort de ces échanges très riches le besoin d'écoute et d'information qu'ont ces personnes pour initier une démarche vers l'emploi.

L'après-midi, plusieurs demandeurs d'emploi ont été reçus par un conseiller de Cap Emploi, structure qui assure une mission de service public en complément de Pôle Emploi. La démarche adoptée par Cap Emploi s'appuie sur l'analyse des demandes et l'identification des compétences afin d'élaborer un parcours personnalisé en rapport avec le handicap.

A l'issue de cette rencontre, les participants, demandeurs d'emploi comme employeurs, ont fait part unanimement de leur satisfaction. Parce que l'emploi des personnes handicapées est un sujet citoyen, la mobilisation de tous est nécessaire afin que les compétences de chacun soient reconnues.



20^e édition du Markethon

Le 30 novembre, 15 demandeurs d'emploi de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux sont allés, par groupe de 3, à la rencontre de chefs d'entreprise dans une démarche spontanée.

Cette recherche active a permis aux participants, plus nombreux qu'au Markethon de juin, de collecter 29 promesses d'embauche, sur 161 entreprises visitées. Les offres ainsi réunies par les Markethoniens seront mises en commun et consultables par tous.

Contact Espace Emploi :
05 62 20 77 17
ou emploi@villeneuve-tolosane.fr



Retour sur la rencontre de quartiers



La traversée solidaire : un Villeneuvois au Canada

Rouler au profit des enfants de l'Institut Médico-Educatif André Bousquairol: c'est la belle initiative de Marcel Joffard qui, de retour d'un périple de 12200 km à vélo en Amérique du Nord, nous livre ses impressions.

Comment est née l'idée de ce voyage en faveur de l'association des parents et amis des enfants de Bousquairol ?

Lorsque j'ai pris la décision de traverser l'Amérique du Nord d'ouest en est, de Seattle à New York en passant par le Canada, j'ai absolument souhaité emmener un bout de mon village dans ma remorque et faire en sorte que cette aventure puisse bénéficier aux enfants. Aider les enfants du Centre Bousquairol est alors apparu comme une évidence et je suis entré en contact avec l'association.

Quels souvenirs gardez-vous de ce périple de 3 mois ?

Au-delà des paysages époustouflants, je parlerai de l'accueil formidable réservé au long du chemin. Toutes les rencontres humaines ont été très riches et m'ont donné du courage pour avancer malgré le vent, la pluie et les ennuis mécaniques. Les gens étaient curieux de savoir ce que je faisais et donnaient pour l'association en fonction de leurs moyens, parfois quelques dollars. J'ai collecté 3700 € qui permettront d'améliorer le quotidien des enfants accueillis à l'IME.

Avez-vous eu l'occasion de raconter vos aventures aux enfants pour qui vous rouliez ?

Je les avais rencontrés avant de partir et beaucoup de leurs parents ont suivi mon voyage, en laissant des commentaires sur mon blog. Je compte bien sûr leur présenter mes photos. Avant les vacances scolaires, j'étais aussi en contact avec les CE2 de l'école Bécanne et je reste à disposition des écoles.



Un mot sur votre prochaine destination ?

Villeneuve-Tolosane - Pékin à vélo pourrait être une belle aventure...

Revivez le périple de Marcel Joffard sur son blog www.vinso31.com

Jeudi 25 novembre, 85 citoyen(ne)s étaient présents au centre de loisirs pour se tenir informés de l'évolution des affaires municipales et questionner les élus. Au nom de l'équipe qu'il anime, le Maire a abordé les avancées en matière de services de proximité et de développement de la ville. Une large place a été laissée aux questions des Villeneuvois.

Pourquoi la police municipale distribue-t-elle des papillons sur les pare-brise des voitures ?

Nous avons tenu à mener une large opération de sensibilisation sur la commune afin de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes. Le stationnement sur les trottoirs et pistes cyclables les oblige à empiéter sur la route et les met en danger. L'objectif est que chacun prenne conscience de ce problème et se gare convenablement, pour la sécurité de tous.

Quelles transformations entreprenez-vous sur l'espace vert de la rue Méroc ?

Nous allons y expérimenter un modèle de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité. Il intégrera des essences d'arbres adaptées au milieu, des haies champêtres pour permettre aux oiseaux de nicher et une prairie naturelle sera semée. Cela contribuera aussi à diversifier le paysage de la ville.

Les séances de cinéma au théâtre Pagnol vont-elles reprendre ?

Nous le regrettons mais c'est malheureusement peu probable. Notre ancien prestataire a arrêté son activité itinérante pour ouvrir 2 salles de cinéma dotées de projecteurs numériques. Cette technologie ne se prête pas au cinéma itinérant et la commune ne peut pas déboursier 100000 € pour acheter ce matériel.

Que pouvez-vous dire sur l'avenir de Franczal ?

Le Préfet a confirmé le choix de l'option « aérodrome d'affaires et soutien industriel » et l'État recherche actuellement un gestionnaire pour le site. Néanmoins, le flou persiste sur le nombre et la nature des entreprises intéressées, d'autant que 4 projets similaires existent en Midi-Pyrénées. La municipalité prend acte de cette orientation qui n'avait pas nécessairement sa préférence. Nous serons très vigilants sur les conditions de sa mise en œuvre.

Les transports vont-ils être facilités ?

Nous défendons la thématique des déplacements lors de toutes les réunions au Grand Toulouse. L'aménagement de la voie du canal St Martory va améliorer les transports en commun. Les bus 47 et 57 circuleront en site propre sur certains tronçons. De plus, les modes doux de déplacements sont en constante amélioration. Nous souhaitons développer les liaisons cyclables vers la gare de Portet et le futur terminus du bus en site propre de Cugnaux. C'est aussi le moyen d'améliorer le bilan carbone !

Comment se faire entendre en tant que citoyen vis-à-vis de la communauté urbaine ?

La mise en place des pôles de proximité a pour objectif de lutter contre ce sentiment d'éloignement du Grand Toulouse des citoyens. Le Pôle Sud-ouest auquel appartient Villeneuve-Tolosane accueille le public à Basso Cambo et répond aux doléances. Surtout, la mairie est toujours à l'écoute et relaie au quotidien les attentes des Villeneuvois vers la communauté urbaine. Chacun a par ailleurs pu constater que la gestion des déchets ou de la voirie n'était pas moins bonne depuis le transfert de la compétence à la communauté urbaine.

Tous à table !



Parents d'élèves, représentants des CLAE, de la restauration scolaire, de l'Éducation Nationale et élus municipaux se sont retrouvés le lundi 16 novembre dans le cadre de la commission restauration scolaire - CLAE. Tous autour d'une table pour échanger sur la nouvelle

prestation mise en place par le service de la restauration scolaire et le fonctionnement de l'animation périscolaire. Une même conviction rassemble tous les acteurs : la qualité de ce service est un paramètre essentiel pour le bien-être et la réussite des élèves.

Certains parents reconnaissent la plus grande diversité des menus mais trouvent les repas parfois trop sophistiqués, trop épicés et pas assez chauds. Pourtant, les animateurs des CLAE témoignent : la majorité des enfants apprécie le changement. Les assiettes se vi-

dent plus facilement et la réduction des déchets atteste des avancées réalisées dans la lutte contre le gaspillage. Ces témoignages divers stimulent la réflexion et amènent à proposer quelques évolutions dans la programmation, la préparation et la présentation des plats.

Mais face à une assiette quelquefois méconnue de la cuisine familiale, un accompagnement vers la découverte s'avère fondamental. L'équipe d'animation s'y attache, via un programme d'activités ludiques mis en place pour les enfants : commission des petits gastronomes, décoration du restaurant scolaire, création de jardins...

Dans l'attente de la prochaine commission, un groupe de travail portant sur les modalités d'accueil à la cantine devrait se constituer. Parents et élus se sont aussi donné rendez-vous pour apprécier un repas commun au restaurant scolaire. Un échange permanent, pour l'amélioration du service public local.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Destiné aux collégiens en difficulté scolaire, le CLAS permet aux élèves d'acquérir des méthodes de travail adaptées au bon déroulement de la scolarité. Pour chaque groupe de niveau (6e-5e et 4e-3e), les deux séances d'accompagnement par semaine sont animées, après les cours, par une équipe de la Maison des Jeunes. Des inscriptions auprès de la MDJ sont encore possibles pour le reste de l'année scolaire.

Renseignements: Maison des Jeunes - 5 chemin du Lac
Tél.: 05 61 92 72 78 - mdj@villeneuve-tolosane.fr

Sexisme, sexualité, contraception : comment en parler ?

Pour la seconde année, le collège Jacqueline Auriol, le Mouvement Français du Planning Familial et les services communaux de l'action sociale et de la jeunesse se sont retrouvés autour du projet Égalité filles-garçons.

Avec comme fil conducteur l'exposition « 50 ans d'affiches sur la contraception et les droits des femmes », 150 adolescents des classes de 3e ont débattu sur les représentations des genres et les relations filles-garçons. Si les échanges ont montré la persistance de certaines visions stéréotypées, les animateurs ont réussi à susciter la réflexion autour de la différence et de l'injustice.

Toutes les questions touchant à la sexualité ont aussi trouvé réponse, l'assistante sociale et l'infirmière du collège, Marie Roth du CCAS et Gérome Rigodanzo, directeur de la MDJ, restant disponibles pour toute interrogation non formulée.



Dans mon courrier

L'Inspection Académique a annoncé à la rentrée 2010 son intention de suspendre les financements accordés pour la mise en place de l'action Danse à l'École dans de nombreuses communes de la Haute Garonne.

Regrettant les conséquences de ce choix pour nos élèves, le Maire a écrit à l'Inspecteur d'Académie.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par courrier du 29 septembre, je vous faisais part de la déception et de l'inquiétude que provoque à Villeneuve-Tolosane la décision de l'Inspection Académique de geler les financements pour le dispositif de Danse à l'École. En dépit des réactions du Conseil Général et des communes, avec lesquels une étroite collaboration avait été établie, cette orientation a été confirmée aux partenaires.

Suite à cette annonce tardive, il appartient une nouvelle fois aux communes d'affronter le désengagement financier de l'État alors que les contours de l'action Danse à l'École pour l'année scolaire 2010-2011 commencent à prendre forme.

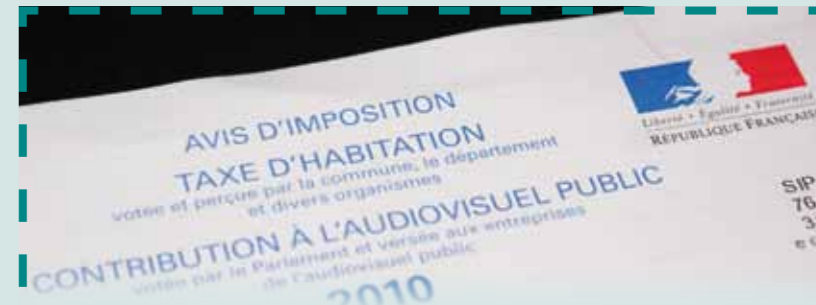
A Villeneuve-Tolosane, l'équipe municipale est très attachée aux actions de médiation et de découverte culturelle en direction des élèves. L'intérêt de ce type d'initiatives n'est plus à prouver au regard du nombre d'enfants sensibilisés à la danse contemporaine, de la dimension départementale de l'action et de l'implication des enseignants. Il s'agit là d'un maillon important de notre politique culturelle auquel la municipalité ne souhaite bien entendu pas renoncer.

C'est pourquoi les élèves villeneuvois bénéficieront cette année encore d'ateliers de découverte de la danse contemporaine. La commune continuera à engager les moyens qu'elle mobilisait jusqu'à présent, en proposant de maintenir le partenariat avec le Conseil Général.

En revanche, la municipalité n'envisage pas de se substituer financièrement à l'Inspection Académique pour ce qui relève de la responsabilité de votre administration. De ce fait, 2010-2011 sera une « année blanche » en ce qui concerne l'inscription de Villeneuve-Tolosane dans le dispositif Danse à l'École.

Je vous informe dès à présent que la position de la commune pourrait être revue pour l'année 2011-2012 si celle de l'Éducation Nationale venait à changer.

Le Maire,
DOMINIQUE COQUART



Déchiffrons notre feuille d'imposition aux taxes locales 2010

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont recueillies au profit des collectivités territoriales (commune, communauté urbaine, département, région). Ces impôts locaux sont basés sur la valeur locative (VL) des biens immobiliers et des terrains réévaluée chaque année par l'État en fonction de l'inflation (+1,2 % en 2010). Leur calcul prend en compte les abattements et les taux d'imposition votés par les collectivités.

La VL brute correspond au loyer annuel d'un logement donné (les logements sont classés en 8 catégories), pondéré en fonction des spécificités du logement (confort, situation géographique, environnement). La VL imposable nette est obtenue en appliquant les abattements.

Taxe d'habitation

La commune et la communauté urbaine ne pratiquent pas d'abattement à la base, mais un abattement de 15 % pour les personnes à charge de rang 1, 2, 3 et plus. Le Conseil Général prévoit des abattements plus favorables : 15 % à la base, 15 % pour les personnes à charge de rang 1 et 2, 20 % pour les personnes à charge de rang 3 et plus, 5 % d'abattement spécial à la base, 10 % d'abattement spécial handicapé.

En 2010, les taux d'imposition s'élèvent à :

- 10,22 % pour la commune,
- 4,02 % pour le Grand Toulouse,
- 9,39 % pour le Conseil Général (contre 9,09 % en 2009).

Le calcul final est le résultat des cotisations calculées sur ces taux.

Taxe foncière
■ sur les propriétés bâties : elle est calculée sur une base égale à 50% de la valeur locative du bien.

En 2010, les taux des différentes collectivités s'élèvent à :

- 18,47 % pour la commune,
- 5,18 % pour le Grand Toulouse,
- 13,66 % pour le Conseil Général (contre 13,16 % en 2009).
- 4,72 % pour la région,
- 12 % pour la taxe ordures ménagères.

La taxe foncière est le total de ces cotisations auquel s'ajoutent les frais de gestion ou se retranchent différents dégrèvements.

■ sur les propriétés non bâties : elle est calculée sur une base égale à 80% de la valeur locative du bien.

Pour les terres non agricoles, ces taux sont les suivants :

- 124,92 % pour la commune,
- 62,84% pour le département (61,54 % en 2009),
- 11,23 % pour la région.

En 2010, les taux communaux votés sont restés inchangés.

Le montant de l'impôt n'évolue qu'à la faveur de l'augmentation des bases consentie par l'État. Notons que cette répartition sera modifiée l'année prochaine, avec l'adoption de la réforme territoriale.

Le Grand Toulouse adopte son Programme Local de l'Habitat (PLH)

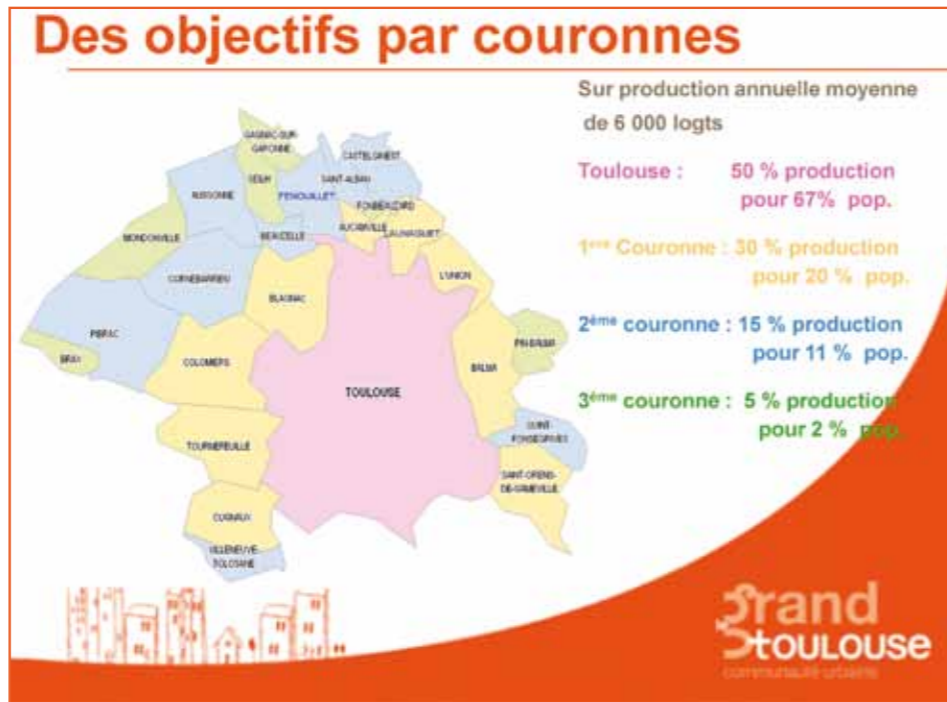
Le Grand Toulouse, au titre de la compétence « équilibre social de l'habitat », s'est récemment doté d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document, qui couvre la période de 2010 à 2015, a été voté par les 25 communes et par la communauté urbaine en fin d'année. Dans le Contacts de septembre 2010, nous avons présenté les grandes étapes de son élaboration. Il s'agit maintenant d'expliquer les deux volets qui le composent : un programme thématique général centré autour de 10 actions fortes et des objectifs territorialisés par commune.

Le programme thématique

Conformément au schéma de cohérence territoriale (SCOT), 6200 logements devront être produits chaque année dès 2012. La mixité sera assurée par la production de 50 % de logements dits « aidés » (locatifs sociaux et accession sociale à la propriété), répartis de façon équilibrée sur le territoire. Le PLH prévoit des solutions de logement et d'hébergement répondant à la diversité des besoins et un effort d'innovation pour la création de « logements à vivre ». Différents outils techniques seront mobilisés pour la réalisation de ce PLH : traduction des objectifs dans les PLU, utilisation des procédures d'aménagement de type ZAC, politique foncière au service de l'habitat. Enfin, le programme sera piloté et sa réalisation évaluée de manière permanente.



Les 14 logements en construction rue de la République.



Une territorialisation des objectifs

La production devant intervenir prioritairement sur les territoires les mieux desservis en transports en commun, 80 % des constructions se feront à Toulouse (50 %) et dans la première couronne (30 %). Le reste sera réparti entre la 2^e couronne (15 %), à laquelle Villeneuve-Tolosane appartient, et les villes de la 3^e couronne (5 %), les plus éloignées du centre de l'agglomération (cf. carte ci-dessus).

La « feuille de route » de Villeneuve-Tolosane

Elle concorde avec les zonages actuels du PLU de la commune et n'affectera en rien les zones naturelles (N) ou agricoles (A) telles qu'elles

figurent dans notre document d'urbanisme. La « feuille de route » prévoit la réalisation d'environ 110 logements par an dont 25 à 30 % de logements locatifs sociaux.

Ces chiffres prennent en compte des programmes déjà engagés (route de Portet) ou sur le point de l'être. Mais la plus grande partie de la production à venir correspond au programme de la ZAC « Las Forses-Bois Vieux », qui a fait l'objet de différentes concertations avec les Villeneuvois et délibérations du Conseil Municipal.

Le reste se réalisera sous forme de petites opérations de renouvellement urbain (du type de celle en cours rue de la République). Enfin, selon l'avancement des études que réalisera la communauté urbaine sur la zone de Saint-Martory, il est possible que quelques terrains y soient débloqués.

Le Grand Toulouse rappelle les conditions de la reconversion de Francazal

La communauté urbaine a rappelé sa position officielle sur le devenir de Francazal dans un communiqué de presse du 10 décembre.

« Le 25 octobre dernier, l'Etat a confirmé son intention de conserver le site de Francazal et de poursuivre les activités aéronautiques existantes liées à la présence de l'Armée de Terre, de la Gendarmerie et des services de la Météorologie Nationale. L'Etat a, par ailleurs, validé l'option d'une ouverture de la piste à des activités civiles complémentaires strictement limitées à l'aviation d'affaires, ainsi qu'à la maintenance aéronautique. Une zone d'activité économique est également envisagée.

A moment où l'Etat s'apprête à confier à un exploitant la gestion provisoire de la piste de Francazal, les élus du Grand Toulouse prennent acte de la position de l'Etat, propriétaire du site, mais rappellent que leur position définitive dépendra du respect des conditions d'exploitation suivantes :

Les mouvements aériens devront être limités et, en tout état de cause, rester inférieurs à ceux de l'Armée de l'air précédemment installée à Francazal. Il s'agira exclusivement de vols de jour avec guidage à vue, propres à l'Armée, à l'aviation d'affaires et à la maintenance aéronautique, à l'exclusion de toute activité de fret et de low cost ».

Bus : changement de look pour les poteaux d'arrêts

Peut-être les avez-vous déjà aperçus près de chez vous ? Tisséo a entrepris depuis plusieurs semaines

la pose de plus de 2000 coiffes sur l'ensemble du réseau de transports en commun.

Plus visible que la précédente, cette nouvelle signalétique porte de nouvelles informations et ouvre de nouveaux services qui facilitent l'accès au réseau. Désormais, les coiffes portent un numéro d'arrêt. Ce numéro vous permettra à partir du second semestre 2011, dans le cadre du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs, de connaître le temps d'attente pour les deux prochains bus par SMS ou audiotel.

Les fiches horaires des bus 47, 57 et 58 sont disponibles en Mairie et sur www.tisseo.fr.



La mairie s'engage en faveur du vélo

Chacun le sait, les déplacements sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique et de déstabilisation des écosystèmes. Après la réalisation de son bilan carbone l'an passé, la municipalité a choisi d'accroître son effort en faveur du vélo. Si le développement des pistes cyclables fait figure de priorité, d'autres actions sont aussi envisagées.

La mairie va par exemple faire l'acquisition de 6 vélos qui seront utilisés par les agents volontaires pour les déplacements entre les différents sites municipaux. Ce geste marque l'engagement de l'ensemble de la collectivité dans

la promotion des modes doux de déplacements et la réduction des consommations énergétiques.

Par ailleurs, le parc public de garages à vélo de Villeneuve-Tolosane va être étoffé dans les prochains mois. De nouveaux appuie-vélos vont être implantés prochainement en centre-ville (place de la Paix, rue de la République, parking du Belvédère) et devant les équipements publics (Espace Pagnol, gymnase Coubertin). A plus long terme, il est prévu d'aménager des emplacements sécurisés à proximité des arrêts de bus les plus fréquentés (Espace Pagnol ligne 57, Boulodrome ligne 47 et Mairie de Villeneuve-Tolosane lignes 47 et 58).



Le tramway revient dans l'agglomération !



Après plus de 50 ans d'absence, le tramway a fait de nouveau son apparition dans l'agglomération. La nouvelle ligne T1, mise en service en toute fin d'année dernière, relie Toulouse à Blagnac et Beauzelle. Une connexion avec la ligne A du métro est possible à la station Arènes. Les Villeneuvois peuvent en profiter au départ de la station Basso Cambo. Le retour du tramway marque l'ambition partagée d'une évolution du réseau de transports en commun vers un maillage du territoire plus important.

Pour tout savoir sur la ligne T1 : www.tram.tisseo.fr

Sécurité routière : restons prudents !

La sécurité routière est une préoccupation importante de nos concitoyens. Le panneau indicateur de vitesse, en plus de sa fonction de sensibilisation, permet de connaître avec plus de précision la réalité de la vitesse sur les routes de la commune.

Les données recueillies boulevard des Pyrénées font état d'un respect de la limitation de vitesse de la plupart des automobilistes (80 %). Ils sont très peu nombreux parmi les 20 % restants à dépasser les 60 km/h mais ces rares excès sont aussi marquants pour les riverains

que dangereux pour l'ensemble des usagers de la route.

Si la circulation sur la rue Chopin est relativement moins intense, elle est aussi globalement plus apaisée. Plus de 95 % des automobilistes roulent à moins de 50 km/h et la vitesse moyenne enregistrée est de 36 km/h. Bien entendu, la présence du panneau peut avoir une influence sur le comportement des conducteurs. Cependant, les quelques pointes de vitesse hebdomadaires ternissent le tableau et doivent nous inciter à redoubler de prudence.

Chantiers TERMINÉS



Espace vert rue Méroc
Le service des espaces verts a réalisé d'importants travaux pour reconfigurer l'espace vert des rues Méroc et Boucher de Perthes (photo ci-contre). Celui-ci fera l'objet d'un traitement différencié (haie champêtre, prairie naturelle, etc.) favorable à la biodiversité (cf. page 9 et Contacts de novembre).

Travaux sur la Plaine
L'opération immobilière du 72 route de Portet a imposé le renforcement du réseau d'alimenta-

tion en eau potable par la collectivité. Les coûts relatifs à la réfection de la voirie, récemment remise en état, ont été pris en charge par le promoteur.
Impasse des Harmentes, ce sont également le réseau d'eau potable et la couche de roulement qui ont été rénovés. La Mairie a demandé aux propriétaires du **lotissement Bouyerous II** (Promologis et Pierre Passion) de reprendre les ralentisseurs qui s'étaient révélés peu dissuasifs. Enfin, la rénovation de voirie et les plantations d'arbres sont encore en cours **impasse Bourrouil**, tout comme la reprise du **chemin Bourrouil**.

Travaux EN COURS

Préau Couvert
Les travaux de rénovation touchent à leur fin au Préau Couvert. Le bâtiment sera à la fois plus économe en énergie et plus agréable à vivre (baies vitrées, confort acoustique). La nouvelle salle devrait être mise à disposition des associations à la fin du mois de janvier et offrira de bonnes conditions à la pratique de la gymnastique.



Rue Albert Camus
Les travaux de rénovation du lotissement Albert Camus, l'un des plus anciens de la commune, sont désormais bien engagés. L'intervention sur les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement réalisée, le début d'année 2011 sera consacré à la rénovation des réseaux d'eau potable et de gaz. La réfection de la voirie et de l'éclairage public au printemps viendront achever cet aménagement.

Majorat
L'avancée du chantier du Majorat est pour l'instant conforme au calendrier prévisionnel. La structure métallique a notamment été installée autour du bâtiment en fin d'année. Elle sera ensuite végétalisée et donnera un caractère moderne à ce bâtiment historique de la ville. La réception des travaux est prévue pour le mois de février. La galerie d'art et le service culture sport et vie associative prendront progressivement leurs quartiers dans ce nouvel Espace des Arts Visuels.



Opérations A VENIR...

Espace Marcel Pagnol
Dès le début du mois de janvier, l'entreprise EMP procédera à la rénovation et l'isolation de la toiture de l'Espace Marcel Pagnol. Tout sera mis en œuvre afin de minimiser les nuisances pour les utilisateurs des lieux. Le montant des travaux est de 81 501 € TTC.

Boulodrome
La toiture du club house du boulodrome fera aussi l'objet d'une rénovation. Le coût de l'opération s'élève à 10 785 € TTC.
Maison de la Solidarité
L'actuelle Mairie annexe va connaître quelques aménagements.

Profitant de la délocalisation de la salle du Conseil Municipal au Majorat, l'opération vise à offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers du CCAS et à recevoir plus de permanences de partenaires de l'action sociale (CAF, Mission Locale, etc.). Une autorisation d'urbanisme est en cours pour un démarrage des travaux souhaité au deuxième semestre 2011.

Chemin du Caminas
Les travaux d'aménagement du chemin du Caminas pourraient démarrer au printemps 2011 par l'enfouissement des réseaux électrique, de téléphone et de l'éclairage public et la rénovation du réseau d'eau potable. L'objectif du projet, présenté en réunion de concertation cet été, est de créer une piste cyclable et de modérer la vitesse de circulation dans la rue.

ZOOM sur les demandes d'autorisation du droit des sols

Le service urbanisme de la Mairie gère l'autorisation du droit des sols (ADS) avec l'aide des services instructeurs de la communauté urbaine et de la Direction Départementale des Territoires (DDT, anciennement DDE). Une réforme de 2007 a regroupé les autorisations et déclarations en trois catégories de permis (construire, démolir, aménager) et une seule déclaration préalable.

Exemples:
■ les constructions de plus de 20 m² sont soumises à permis de construire,
■ les constructions comprises entre 2 et 20 m² à déclaration préalable,
■ En deçà de 2 m², le projet n'est pas soumis à formalité mais doit être conforme aux règles d'urbanisme (notamment au Plan Local d'Urbanisme). Cette réforme confère aussi aux

communes une nouvelle tâche: la délivrance des certificats d'urbanisme. Ces documents sont demandés soit par les notaires lors de la vente d'un immeuble pour connaître les dispositions d'urbanisme, les taxes et les participations, soit par les particuliers qui souhaitent s'assurer que leur projet est réalisable et connaître l'état des équipements publics existants et prévus. L'apparition de

cette nouvelle formalité a contribué à l'augmentation significative de l'activité d'instruction de l'ADS depuis 2007.
Service urbanisme: réception du public le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h à la Mairie.
Permanence de l'architecte conseil: un jeudi sur deux. Sur rendez-vous au 05 62 20 77 31.

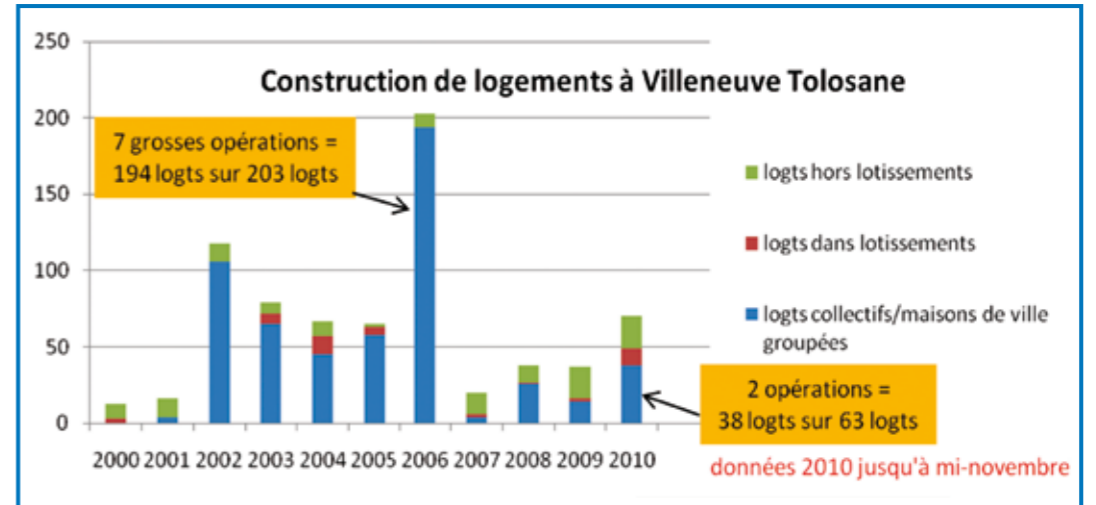
Bilan des constructions à Villeneuve-Tolosane

Difficile de déceler une tendance globale lorsque l'on observe les statistiques des constructions sur la commune ces dix dernières années. Dans le détail, on constate cependant que la plupart des opérations concernent des logements collectifs, même si quelques logements individuels sont encore bâtis, notamment sur des parcelles récemment divisées. Il s'agit principalement d'une urbanisation de « dents creuses », c'est-à-dire des parcelles non bâties insérées dans un tissu construit, réparties sur tout le territoire.

Le niveau de la construction est dépendant d'initiatives privées sur lesquelles la collectivité n'a que peu d'influence. Désireuse de retrouver une maîtrise de l'urbanisation du territoire, la municipalité dispose de deux outils majeurs.

D'une part, le plan local d'urbanisme dont la récente modification vise à favoriser l'émergence d'un périmètre de centre-ville élargi et à étendre les emplacements réservés de 56 000 m² à plus de 140 000 m² dans la zone du Bois Vieux.

D'autre part, la procédure de zone d'aménagement concertée (ZAC) qui a été mobilisée afin de reprendre la main sur l'aménagement des grands terrains restants sur la commune.



Vers le recrutement d'un aménageur pour la ZAC Las Forses-Bois Vieux

Le Conseil Municipal a créé juridiquement la ZAC de Las Forses - Bois Vieux le 16 septembre 2010 et a jugé nécessaire de recruter un aménageur pour gérer une « concession d'aménagement » sur environ 10 ans. Celui-ci devra couvrir une part très significative des risques:
■ les acquisitions foncières,
■ la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des infrastructures,
■ les montages financiers,

la commercialisation et la vente des terrains aménagés à des constructeurs qui suivront un cahier des charges très précis sur la qualité urbaine, architecturale et paysagère. Sa rémunération sera liée aux résultats de l'opération d'aménagement.

La commune participera modérément à l'opération sans mettre en péril l'équilibre financier de son budget. Elle minimise au maximum les risques pris, contrairement à l'hypothèse d'une gestion directe « en régie ». Le Conseil Municipal a désigné une

commission chargée d'examiner les candidatures déposées. Présidée par le Maire, elle est composée de Martine Berges, Michel Ferrand, Marie Graciet, Jean-Louis Manens et Jean-Marc Chauvel et se prononcera sur le choix de l'aménageur au 1^{er} trimestre 2011.



Permettez-moi tout d'abord de vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2011. Qu'elle procure à chacun de vous bonheur, santé, satisfaction du devoir accompli, épanouissement personnel et professionnel.

Je renouvelle ma reconnaissance à tous ceux qui participent au devenir de notre commune. Elus locaux, chefs d'entreprises, commerçants, responsables associatifs, fonctionnaires territoriaux recevront ma

gratitude sincère qui repose sur la certitude qu'il n'y a pas de plus grande valeur que celle qui émane du travail collectif au service d'un objectif commun, celui de la réussite de notre cité et de ses habitants.

Dans cette période de crise économique, je voudrais également avoir une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en

2010. Je forme le vœu que le gouvernement prenne conscience que l'avenir des communes passe par la sauvegarde de nos services publics et non par leur suppression au nom de la rentabilité. Les collectivités ne doivent pas se substituer au désengagement de l'Etat.

Au service des villeneuvois pour la défense de l'intérêt général, au-delà de tout parti, je tiens à vous assurer mon écoute.

Je vous souhaite à toutes et à tous

une excellente année, pleine de joies et de réussites dans la diversité des projets que vous entreprendrez. Ainsi que l'affirmait Albert CAMUS, dans le Mythe de Sisyphe : « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout ».

JEAN-MARC CHAUVEL
ville.neuve.dabord@free.fr



Sport et Humanisme

Si l'OMS regroupe et fédère des associations, c'est bien parce que nous partageons des valeurs et une culture commune et que nous croyons à la justesse de valeurs comme le respect, l'équité, l'honnêteté, la solidarité, qui sont les qualités essentielles véhiculées par le sport et sur lesquelles nous nous retrouvons. Ce sport, partie intégrante de notre société, est un instrument important de lien social et d'intégration en générant les rencontres, les échanges, la mobilisation des pratiquants, des éducateurs et des dirigeants bénévoles. Car le sport participe au « mieux vivre ensemble » sur nos territoires, il contribue aussi à l'épanouissement de l'individu, des individus. Si le sport est considéré comme une activité humaine comme une autre, le Sport et les activités physiques participent de façon prépondérante au développement de l'Homme, et c'est peut-être là sa vertu première, l'Humanisme.

Concertation et facteur de cohésion sociale

Bien que toutes les parties concernées, y compris les élus, semblent accorder un intérêt certain à la concertation, bien que nombre d'Offices du sport aient fait la preuve de leur utilité sur le terrain, le besoin se fait toujours sentir de relancer en permanence et de défendre le principe de la concertation. Dans la période actuelle, où la notion de participation des citoyens à la vie locale bénéficie d'un intérêt certain et où, par ailleurs, le développement des différentes formes de pratique sportive s'accroît, il semble indispensable que soit soutenu l'effort du mouvement des OMS.

L'OMS est avant tout un espace d'échanges et d'expression démocratique: nous ne sommes pas là uniquement pour fédérer dans le seul but de fédérer ce qui n'aurait d'ailleurs aucun sens. L'Office a

pour mission de réfléchir et d'agir pour répondre, dans la commune, à la meilleure pratique possible du sport et de contribuer à l'élaboration d'une politique sportive locale selon une conception humaniste du sport pour tous et d'aider à sa mise en œuvre. Nous devons également apporter notre contribution à la promotion du sport, tout particulièrement, sous sa forme associative, aider à la bonne entente entre les diverses disciplines sans discrimination aucune, et concourir, autant que faire se peut, aux tâches de formation et d'information des associations et de leurs dirigeants. Nous avons maintenant une légitimité supplémentaire grâce à l'agrément ministériel Sport, reste à nous appuyer sur ces bases pour préparer et faire avancer nos projets. C'est pour cela que nous avons besoin de tous pour être une force de propositions. Il n'est pas inutile de rappeler que les associations remplissent une véritable mission de service public et sont indispensables à la vie d'une commune. Mais, pour atteindre ces objectifs, il faut que les associations restent accessibles financièrement à tous et qu'elles puissent bénéficier de lieux de rencontre adaptés. Les motivations d'aide aux associations sont multiples; vecteur d'intégration, cohésion sociale, éducation, développement individuel, mais si nous devons en mettre deux en évidence, ce sera la reconnaissance des obscurs, les bénévoles, et la formation des jeunes. Comment ne pas soutenir et soulager le travail qu'accomplissent les bénévoles au quotidien sur les terrains et dans les salles? A l'heure où tous les dirigeants s'inquiètent du consumérisme de leurs adhérents, la collectivité devrait tout faire pour susciter les vocations. Comment ne pas soutenir les valeurs transmises par les éducateurs, au travers des pratiques sportives ou tout simplement de la vie d'un groupe, qui participent à l'éducation des jeunes? Il s'agit là d'un outil d'accompagnement éducatif très performant qui peut être l'axe majeur d'un contrat éducatif local.

L'avenir du sport

Nous ne pouvons pas dire que l'année 2010 nous a vraiment apporté beaucoup d'avancées en matière de politique sportive. Mais nous

ne sommes pas là pour égrener les comptes du passé, il faut se tourner vers l'avenir car il reste tant de choses à faire (mise en place d'un projet sportif local, prise en compte du sport dans le contrat éducatif local) et que d'autres obstacles se dressent aujourd'hui devant nous. Nous devons être très vigilants et solidaires car l'avenir du sport est peut-être en train de se jouer avec les réformes en cours sur les collectivités territoriales: la suppression de la clause de compétence générale concernant le sport, même si finalement elle est conservée, peut être une remise en cause du maintien de l'équité sur tout le territoire. Les collectivités locales n'auraient plus la capacité de se substituer à la diminution, voire la disparition des aides actuellement apportées par les Départements et les Régions. Le sport est un droit et nous devons le défendre collectivement et solidairement. Vous pouvez compter sur nous et nous comptons sur vous tous.

L'aide au sport

Grâce aux fonds récoltés lors de la « Ronde villeneuvoise » l'Office du Mouvement Sportif peut aider des jeunes à pratiquer le sport de leur choix en participant au coût de leur licence ou de leur matériel. L'objectif est de permettre la découverte et l'accès de l'activité physique et sportive à tous, au sein des associations sportives villeneuvoises. Faites découvrir et pratiquer le sport et ses valeurs éducatives et sociales à vos enfants: respect de soi, respect des autres, respect de la règle. La pratique des activités physiques et sportives a aussi un effet bénéfique sur la santé, sous réserve bien entendu de pratiquer ces activités dans de bonnes conditions, conditions adaptées et personnalisées que vous pouvez retrouver dans tous nos clubs. Si votre enfant a moins de 18 ans et que vous avez besoin d'un petit soutien financier, vous pouvez prendre contact avec les dirigeants du club concerné ou directement auprès de l'OMS par courrier: 16, rue de la République 31270 Villeneuve-Tolosane ou 0681900964

Faites du sport!

Site: <http://club.sportsregions.fr/oms-vt>
Bonne année sportive.



FCPE Villeneuve-Tolosane

Nous vous présentons tous nos Meilleurs Vœux pour 2011. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la réussite pour les enfants, leurs familles et l'École!

Tous les parents portent un intérêt primordial à la scolarité de leur enfant. Rien d'étonnant à ce qu'ils s'intéressent aux démarches pédagogiques ou s'interrogent sur la construction des apprentissages. C'est pourquoi le nombre d'adhérents FCPE augmente d'année en année.

Plus que jamais présente au sein des établissements scolaires de la commune, notre association améliore les conditions d'apprentissage et d'accueil des enfants, en participant à tous les conseils d'écoles, de classes et aux commissions restauration scolaire, Clae.

Nous créons aussi des liens communautaires autour de manifestations telles que le Forum des métiers, le Marché de Noël, les Tombolas...

<http://fcpe.vt.free.fr/>

Vous pouvez encore nous rejoindre. Adhérez à la FCPE. Prenez l'avenir de votre enfant en main!

fcpe.vt.free.fr

Association de Défense des Usagers de l'Eau

L'Assemblée Générale Annuelle s'est tenue devant une nombreuse assistance et en présence d'élus représentant les communes de Cugnaux, Frouzins, Roques sur Garonne, Seysses et Tournefeuille. Après les remerciements d'usage et un hommage rendu à Pierre-Louis Barde, membre du bureau, disparu cette année, elle a débuté par la projection d'un court documentaire « Vivre avec la Rivière » qui a servi d'introduction à une remarquable intervention* de Jacques Debuire PdG de la Sté Loira, une PME toulousaine qui a mis au point un procédé, en étroite collaboration avec l'Université Paul Sabatier, et qui signifie « La fin des pesticides et des résidus médicamenteux dans l'eau des rivières ».



Vie associative

Art Temps Danse

Danse moderne et jazz. Affiliée à la FFD.

Mail: art.temps.danse@hotmail.fr

Un 1^{er} bilan positif pour cette nouvelle saison 2010-2011. C'est avec toujours autant de plaisir et d'énergie que les élèves adhérents de l'association s'initient, découvrent et/ou se perfectionnent dans la pratique de la danse moderne et jazz.

Projets d'actions 2011: sensibilisation à la diversification des disciplines avec la programmation d'un stage Street Jazz en janvier 2011. Renouveler « la Soirée de la Danse » afin d'encourager les initiatives dans le domaine de la pratique en amateur de qualité. Soirée prévue le samedi 9 avril 2011 à 21 h au théâtre Marcel Pagnol (entrée libre). Affirmer notre présence lors des diverses manifestations proposées et organisées par la commune de Villeneuve-Tolosane. (Carnaval, Villeneuve En Tongs etc.). Les membres du bureau remercient les adhérents(e) s de leur présence à l'Assemblée Générale du 29/11/2010.

Présidente: Mme Hélène Charles
0609993737

Professeur: Mme Hagard Danièle
0561768102

lement des cours de solfège avec deux professeurs de musique qui exercent à l'Espace Marcel Pagnol, du lundi au samedi matin.

C'est aussi l'initiation à la musique d'ensemble grâce aux ateliers jeunes et adultes, des stages de perfectionnement et de rythmique sur une durée de 3 jours pendant les vacances scolaires avec des remises à niveaux. Musica, c'est l'approche de la musique dès l'âge de 5 ans, c'est des concerts à l'extérieur, c'est jouer comme vous aimez. La saison musicale a repris depuis octobre 2010, et il reste encore quelques places disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter. Renseignements et inscriptions
0623084612

Club canin 31

L'éducation doit vous permettre d'apprendre à votre chien des règles de conduite et de corriger certains comportements gênants. Notre équipe travaille avec divers clubs de races et de SPA pour l'amélioration des chiens dans les villes. Vivre en ville avec un animal demande de connaître et de respecter quelques règles de savoir-vivre. Afin que la cohabitation soit harmonieuse, il faut éduquer son chien pour que sa présence soit tolérée par tous. Il ne doit pas être la cause de nuisances.

Vous voulez avoir un chien éduqué et civilisé? Le club propose une méthode qui rallie éducation et comportement.

Le Président G. Bernardi:
0608985649

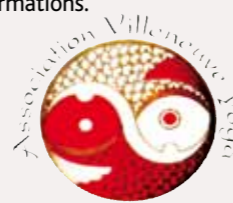
Éducateur et comportementaliste canin et félin

Pétanque

La saison 2011 de Pétanque commence. Vous cherchez un sport de détente, un loisir pour petits et grands, hommes et femmes, dans un cadre convivial et accueillant. Venez nous rencontrer au boulodrome 1, chemin du Caminas tous les jours de 15h30 à 19h30 ou contactez-nous au 0679636443. Le Président J. C Auffret

GDM Villeneuve

Dès 2011 un cours de gym douce aura lieu au Préau Couvert rénové le mercredi matin à 9 h. Ce cours sera animé par Silvio diplômé d'état spécialisé gym senior, homme et femme, que tout adulte peut pratiquer qu'il soit jeune ou moins jeune. Silvio donne également des cours le lundi et le mardi à 15 h dans la grande salle Marcel Pagnol. Dès à présent vous pouvez contacter Antoinette au 0561921424 pour informations.



Yoga à Villeneuve Tolosane

La pratique régulière du Yoga donne les moyens de cheminer vers l'harmonie du corps et de l'esprit. La conscience du souffle dans les postures permet au corps de se tonifier en souplesse et à l'esprit de s'apaiser pour aller vers un état d'unité intérieure, entrer vraiment en relation avec soi et les autres, passer de la réaction à l'action

juste. L'association Villeneuve Yoga, riche de 4 professeurs, vous propose 5 cours pour adultes, 1 cours pour enfants de 8 à 11 ans et 1 cours pour adolescents. N'hésitez pas à nous joindre par téléphone: 0561569689 - 0683309698
0614678640 ou par mail:
yoga-villeneuve@hotmail.fr

Sporting Club Canin

L'éducation est la base indispensable à acquérir pour avoir une relation harmonieuse avec son chien. Éduquer son chien nécessite une grande rigueur et surtout une grande ténacité car l'éducation s'entretient chaque jour. C'est pour cela que le Sporting Club Canin Villeneuve-Tolosane vous propose:

- L'éducation collective des chiens de toutes races pour favoriser leur intégration en milieu urbain et rural avec délivrance de licences officielles.

- La responsabilisation des maîtres sur les notions civiques et juridiques.
- La pratique d'une discipline homologuée par la SCC: l'obéissance. Le club dispose d'un terrain clôturé de 3000 m², en bordure de lacs, dans un cadre de verdure où peuvent se détendre en toute tranquillité chiens et maîtres. Les entraînements ont lieu le samedi à partir de 14h30. Le club est ouvert à toutes et à tous, petits et grands et la cotisation annuelle reste très accessible.

Contact: Delphine Cueto-Caruana
0610772694
delphiedephie@hotmail.com

Elle a été suivie d'un échange, avec le public, très intéressant. La réunion s'est poursuivie par: la présentation du compte-rendu financier qui a fait apparaître une situation financière très saine et un nombre d'adhérents stable, le compte-rendu moral. Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau, au vote de la cotisation annuelle qui reste fixée à 3 €. Tous ces points ont été adoptés à l'unanimité des présents et représentés. Les objectifs 2011 ont été fixés et la réunion s'est terminée par le pot de l'Amitié. Présentation sur: <http://www.cas-deau.org>



Villeneuve Parents

Bonne année à tous, l'année 2010 s'est achevée sur un bilan très positif pour les parents d'élèves de Villeneuve-Parents, toujours très enthousiastes et actifs dans leurs engagements et leurs actions pour les écoliers et les collégiens. Au collège, nos représentants participent aux conseils de classes ainsi qu'à l'organisation du Forum des métiers du 19 février prochain. Dans les écoles Ravel et Bécane, nous continuons à apporter notre soutien auprès des équipes pédagogiques, lors des conseils d'écoles, commissions scolaires, municipales et animations diverses. Toujours pour le plaisir des enfants, nous renouvelerons nos actions phare: La Braderie le 13 février et la Fête Des Enfants le 18 juin: deux belles journées à succès dont les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles Ravel et Bécane, au CLAE et au collège. Ces journées sont ouvertes à tous, venez partager ces moments conviviaux avec nous! Sur notre site interactif <http://www.villeneuveparents.free.fr>, accédez à toutes les informations de votre école.

AILE

Conférence: dans le cadre de ses conférences pour l'année 2011, l'association AILE vous propose le jeudi 13 janvier 2011, à 20h30, salle Camus à Cugnaux, d'assister

à une conférence sur « Bonaparte en Égypte ». Elle sera animée par G. Furnemont, guide conférencière à l'office de tourisme de Toulouse. Elle est ouverte à tous et le tarif est de 5 €. Inscriptions: le jour de la présentation, sur place, à partir de 20 h.

Le thème: 1798, le Directoire de la jeune République française charge le fougueux général Bonaparte d'une expédition vers l'Égypte... Suivons ses traces... Peintures monumentales de Versailles. Ordres du jour de l'armée d'Orient. Gravures de la « Description de l'Égypte ». Rêves de la peinture orientaliste... Monuments, victoires et massacres, coupes et harems. Militaire, l'aventure sera aussi scientifique, et le formidable échange culturel qu'elle entraîne se poursuivra dans les arts décoratifs tout au long du XIXe siècle. Une soirée très enrichissante en perspective.

Avenir Football Villennois

A l'aube de l'année 2011, le Président, les Dirigeants et Éducateurs de l'Avenir Football Villennois, présentent tous leurs meilleurs Vœux à l'ensemble des licenciés ainsi qu'à leurs familles pour cette nouvelle année que nous souhaitons heureuse pour tous. Cette saison 2010/2011 a vu l'effectif du Club pratiquement semblable à celui de la saison passée, avec toutefois une progression chez les plus jeunes qui peuvent s'inscrire dès cinq ans révolus. Les Vétérans sont également nombreux, avec trois équipes engagées dans leurs championnats. Toutes les autres catégories sont également représentées dans les différentes coupes et championnats organisés par le District Midi Toulousain.

Déjà se prépare le Tournoi en salle « Marcel Galey » les 26 et 27 février 2011, ainsi que le Tournoi de Pentecôte. Tous les amoureux de ballon rond, peuvent retenir ces dates auxquelles ils assisteront à de très jolis matchs de jeunes. Que 2011 nous apporte à tous un peu plus de joie et de bonheur.

Judo

Les dragons de notre club de judo crachent le feu dès le début de la saison. En effet, avec des effectifs approchant la centaine, le judo club, qui accueille les enfants dès

l'âge de 4 ans et leurs aînés aussi bien au judo, qu'au taïso (activités de remise en forme) ou au ju-jitsu (self défense) réalise cette année des résultats prometteurs dès les premières compétitions. Pas moins de 27 premières places obtenues lors des compétitions d'automne de Muret et de Seysses: Michelot Alix, Verchere Mateo, Pontois Alex, Solini Rémy, Bessalem Raphaël, Garcia-Hecq Evan, Chabanier Célia, Lopez Lenny, Gourdon Antoine, Ratsarisa Ivanova, Yangour Ali, Chabanier Damien, Michelot Alban, Bouzer Cécile, Ribet Pauline, Lemaitre Matthieu, Valadie Simon, Galtie Emeline, Couerbe Melissa, Lefevre Valentin et Malou Yassine. Citons également l'excellente performance du cadet Morgan Cérodin qui termine 2e du critérium de Toulouse. Félicitations aux dragons de Villeneuve Tolosane qui savent que la première des victoires est de participer.

Contact: Régine Ferret au 06 16 27 69 56
Site web: <http://judovilleneuve.doomby.com/>

ORACS

Danse classique enfants
Après les portes ouvertes qui se dérouleront les 10, 11 et 16 décembre, un spectacle vous sera proposé dès le mois de juin. Vous pourrez ainsi découvrir le travail effectué tout au long de l'année, et pourquoi pas inscrire vos enfants dès 4 ans.

Du lundi au samedi après-midi.
Renseignements Valérie Souchon 06 30 89 00 35

Gym Adultes

Venez découvrir le pilate, spécial dos, gym rythmée, gym silhouette, cuisse/abdos/fessiers, step, marche... gym consacrée au bien-être physique et mental. Venez découvrir ou redécouvrir dans une ambiance sympathique et conviviale les cours de gym, qu'ils soient dynamiques, doux, rythmés ou autres, vous trouverez certainement celui qui vous convient le mieux, vous serez encadrés par des professeurs diplômés d'état, à l'écoute et professionnels, indispensable pour des cours de qualité. (matériels fournis).
Du lundi au samedi à partir de 9 h jusqu'à 22 h.
Renseignements 06 76 04 26 02

Gym Enfants

Vous pouvez aussi amener vos enfants dès 18 mois jusqu'à 13 ans, à pratiquer une gymnastique adaptée à leur âge, de manière ludique, par le biais de parcours psychomoteurs avec matériel spécifique.
Le Mercredi de 10 h à 17 h 30.
Renseignements 06 76 04 26 02

La boîte à musique

Les séances d'éveil musical pour les 4-6 ans, leur permettent de parcourir le monde musical de manière ludique grâce à la découverte des mélodies et des rythmes. La chorale adulte permet d'apprendre à chanter en groupe et de développer l'écoute dans une ambiance détendue et sur un répertoire varié et original. La chorale enfant permet de mettre l'accent sur le développement vocal dès le plus jeune âge afin d'optimiser l'écoute musicale et la mise en pratique directe avec des chants.

En cours de chant particulier, nous développons le travail de technique vocale de manière détaillée et appropriée aux besoins de chacun. Enfin, nous proposons aussi des cours particuliers de violon, pour apprendre à jouer de cet instrument difficile mais si beau à écouter. Mercredi 18 h à 22 h, jeudi 17 h à 22 h.
Renseignements 06 61 94 42 65

Marionnettes

C'est un projet pour tous jeunes et moins jeunes à partir de l'âge de 7 ans. La collaboration intergénérationnelle semble de nos jours être un atout majeur de partage et d'échange de savoir faire.
Mercredi 16h30-18h45.
Renseignements 06 61 94 42 65

Langues

C'est dans une ambiance décontractée mais professionnelle que nous accueillons des adultes qui souhaitent apprendre ou peaufiner leurs acquis en anglais, espagnol, italien et russe. Nous n'avons pas oublié les enfants qui souhaiteraient se familiariser avec l'anglais, ou des collégiens et lycéens qui peuvent recevoir un soutien scolaire ou se préparer au mieux pour les examens.
Du lundi au samedi.
Renseignements 06 61 94 42 65

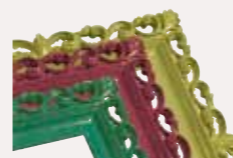


Art floral

L'art et la manière d'agencer fleurs et végétaux, en vous enseignant les principes élémentaires des compositions florales. Idéal pour épater vos amis et pour découvrir une manière originale de décorer votre intérieur. Des fleurs fraîches à chaque séance vous sont proposées et vous emportez votre composition. Venez nombreux à ces différents cours sympathiques.
Lundi 19h à 22 h, jeudi 18h30 à 21h30, vendredi 14 h à 17h.
Renseignements: 0562 208139

Patchwork

Art qui consiste à assembler des morceaux de tissus grands ou petits en coordonnant les couleurs afin de réaliser des ouvrages. Initiée ou débutante, venez rejoindre le club patchwork dans une ambiance chaleureuse. Mardi de 14 h à 17h30, jeudi de 15 h à 18h.
Renseignements 05 62 20 81 39



Encadrement

Photos, peinture, cartes, souvenirs, tout s'encadre! Les techniques adaptées sont nombreuses, variées et ludiques. Venez les découvrir! Quelques gammes, bien sur, un filet, un passe partout, un peu de patience, de rigueur dans les découpes, il faut s'amuser et sortir du cadre!
Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 17h.
Renseignements: 05 62 20 81 39

Diététique/nutrition

Dans une ambiance conviviale venez découvrir les différentes manières de cuisiner. L'objectif est de vous apprendre à manger plus sainement et de vous donner de bonnes habitudes alimentaires.
Mercredi 19 h-21 h et samedi 11 h-13 h. Contacts: 05 62 20 81 39

Stylisme/couture

C'est dans une atmosphère conviviale que la section couture se réunit hebdomadairement. Animée

par une professionnelle, elle peut vous aider à créer vos vêtements ou même changer de déco. Si l'aiguille vous en dit, venez les rejoindre que vous soyez débutant ou confirmé.
Lundi 14 h à 17 h, mardi 17h30 à 20h, jeudi 9 h à 12h.
Renseignements: 05 62 20 81 39

Atelier mémoire

Exercez votre mémoire, stimulez-la, entretenez-la lors d'un atelier hebdomadaire. Cela vous encouragera à développer vos propres stratégies de mémorisation tout en progressant à votre rythme et selon des objectifs ciblés!
Mardi de 14 h à 15h.
Renseignements: 05 62 20 81 39

Équilibre/adresse et coordination

Des problèmes d'équilibre? Venez vite découvrir notre atelier, qui vous fera travailler dans une ambiance conviviale et chaleureuse! Des exercices ludiques et variés bénéfiques sur la masse musculaire et le contrôle postural, ce qui permet de prévenir le risque de chute.
Lundi de 16h30 à 17h30.
Renseignements: 06 61 94 42 65

Salsa/Rock/Danse de salon

Rock, salsa, cha cha cha, rumba, samba et bien d'autres, voilà ce que vous propose l'ORACS dans une ambiance très conviviale!
Mercredi débutants: 19h30 à 20h30 Avancés 20h30 à 21h30
Renseignements: 06 76 04 26 02



Bals dansants

Venez passer une après-midi en musique et danser avec nos différents orchestres.
Les dimanches de 14h30 à 18h30 d'octobre 2010 à avril 2011.
Renseignements 05 61 92 17 46

Soirée Salsa/Rock

Les samedis 19 février 2011 et le 30 avril 2011.
Renseignements 05 61 92 17 46
Venez nous rejoindre et contac-

tez-nous au 0562208139 ou au 0661944265 toute la journée et en début de soirée, à l'accueil situé dans l'espace Pagnol au 83 bd des écoles du lundi au samedi ou par mail: oracs@9business.fr
L'association Solidarité Bouchon 31 vous remercie pour tous les bouchons plastiques que vous apportez à l'ORACS. Merci de votre motivation et continuez à nous apporter vos bouchons!

Cascade 31

Il y a deux ans, les Français ont pu découvrir Cascade 31 à travers l'émission « Incroyable Talent » de M6. Le club est composé de champions désireux de partager leur expérience des sports urbains et modernes (discipline importée des États-Unis), à commencer par son président, Arnaud Peries, champion du monde WAKO et ancien athlète de Tae Kwon Do. Mais les ceintures noires du club dispensent aussi les cours: Elodie Voravong (Championne du Monde WAKO), Nicolas Iglesias, Manu Boussaide, Anis Messabis et Jenifer Tercier. Dès 4 ans, les enfants peuvent débiter par des arts martiaux acrobatiques et artistiques pour créer leurs propres formes (kata-poomse). Puis, dès 7 ans, l'art du déplacement (dénommé Free Running ou Parkours) s'offre à eux. Enfin, pour ceux qui souhaiteraient découvrir les ficelles du cinéma d'action, le club propose des stages de cascade physique. Par ailleurs, il réalise des démonstrations et des stages dans les points jeunes, les comités d'entreprises ou encore les collectivités. Il y a une possibilité de taille de venir découvrir cette discipline: lors de la 7e édition du tournoi « l'Open du Sud », en février/mars 2011, qui est un temps fort pour la discipline. www.cascade31.com ou info@cascade31.com pour plus d'information.

Amicale des anciens combattants

Elle se réunira pour son Assemblée Générale le Samedi 29 Janvier 2011 à 14h30 au préau couvert. A l'ordre du jour: Rapport moral - rapport d'activité - Compte rendu financier - Renouvellements du Bureau et du CA - Questions diverses. La galette des rois rassemblera en toute convivialité les combattants et conjoints pour prolonger l'après-midi.

Scouts et Guides de France

A l'occasion de la Fête de la Galette, le 29 janvier 2011 à 16h30 Salle Camus à Cugnaux, venez découvrir ce qu'ont vécu les enfants et les jeunes de 6 à 21 ans lors des camps d'été 2010. Chaque tranche d'âge (6/8, 8/11, 11/14, 14/17 et 18/21 ans) a préparé une animation et un film pour présenter ses activités ou ses futurs projets pour l'année. Afin de financer leur projet solidaire, la branche compagnon (18/21 ans) organise un repas le 29 janvier au soir auquel vous pouvez participer en famille (inscription requise). Suivant les tranches d'âge, les Scouts et Guides de France proposent aux enfants et aux jeunes de cultiver leur autonomie en apprivoisant la nature pour réussir à devenir des citoyens actifs, joyeux et utiles. Une période de découverte d'un mois est toujours possible en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter. Pour tout renseignement ou inscription: Olivier Lemaître 05 62 20 83 16 ou cugnaux@sgdf-midipy.fr



Dynamic GV

Après un trimestre de fonctionnement, tous les adhérents se sont positionnés suivant leur choix dans les séances à spécificité et les créneaux attribués par la municipalité. Pour les seniors, 2 cours: le mercredi 10h30-11h30 (Maison des Jeunes durant la rénovation du préau). Cette séance réservée auparavant au « Club Chez Nous » est cette année ouverte à tout senior. Ces personnes pratiquent des exercices permettant d'entretenir la forme physique et développer l'amplitude articulaire Le vendredi 10h15-11h15 au dojo annexe (gymnase Coubertin) séance à dominante équilibre pour améliorer la fonction d'équilibration à partir de situations statiques ou dynamiques évitant la chute. Ce sont 2 séances complémentaires qui font prendre conscience du vieillissement et de l'équilibre. La prévention peut permettre: l'amélioration de la qualité de vie, la prévention de la perte d'autonomie et l'augmentation de l'espérance de vie. Une activité physique et adaptée permet cette réussite. Sylvie, chaleureuse avec ce public, vous accueillera avec bienveillance. 06 86 31 37 02



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 9 décembre 2010

Parmi les points abordés figuraient notamment* :

Marchés publics

Plusieurs avenants ont été conclus aux marchés du Majorat et du Préau Couvert. Le solde de ces avenants en plus-value et moins-value est de + 0,86 % du montant du marché pour le Majorat et + 0,15 % pour celui du Préau Couvert.

ZAC Las Fonses-Bois Vieux

La commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues pour l'attribution d'une concession d'aménagement de la ZAC a été désignée. Présidée par le Maire, elle est composée de Martine Berges, Michel Ferrand, Marie Graciet, Jean-Louis Manens et Jean-Marc Chauvel.

Grand Toulouse

L'ensemble du projet de Programme Local de l'Habitat du Grand Toulouse est adopté.

A titre d'observation, le Conseil relève l'effort de construction important attendu de la ville et demande que cet effort soit accompagné dans la période 2010-2015 d'une amélioration de la desserte par les transports en commun.

Maison de la Solidarité

Le Conseil Municipal autorise le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme concernant le réaménagement de la mairie annexe.

Compte-rendu de la séance du 17 décembre 2010

Grand Toulouse

Le Conseil Municipal approuve l'extension du périmètre de la communauté urbaine du Grand Toulouse à compter du 1^{er} janvier 2011. Avec l'adhésion des 12 nouvelles communes, l'effectif du Conseil de communauté est porté à 123 délégués (26 supplémentaires).

Education et jeunesse

Le contrat enfance jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales est renouvelé pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Il prend notamment en compte les places d'accueil supplémentaires liées au projet d'extension de la maison de la petite enfance et la participation à la mise en œuvre de la politique éducative locale.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte rendu complet est disponible en Mairie et sur www.villeneuve-tolosane.fr, rubrique Conseil Municipal.

Pharmacies de garde

1^{er} janvier - Pharmacie du Vivier

14, rue du Vivier - Cugnaux
☎ 05 61 92 20 67

2 janvier - Pharmacie des Jasmins

3, rue Pierre Loti - Plaisance-du-Touch
☎ 05 62 48 13 23

9 janvier - Pharmacie des Tuileries

27, rue Saint Laurent - Villeneuve-Tolosane
☎ 05 61 92 05 72

16 janvier - Pharmacie Cochet

71, av. de Toulouse - Cugnaux
☎ 05 61 92 13 37

23 janvier - Pharmacie de la Commanderie

110 av. du Marquisat - Tournefeuille
☎ 05 61 06 88 78

30 janvier - Pharmacie Meningaud

2, av. du Général Leclerc - Cugnaux - ☎ 05 61 31 14 44



Agenda municipal

■ Documentaire Connaissance du Monde : Ecosse - Espaces et Légendes

Vendredi 14 janvier à 21h au théâtre Marcel Pagnol.

■ Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vendredi 22 janvier de 9h à 12h au 1^{er} étage de la mairie.

■ Journée marionnettes

Samedi 29 janvier au théâtre Marcel Pagnol.
• 15h « Pieds en coulisses » spectacle tout public.
• 20h30 « Sauve qui peut » spectacle pour adultes.

■ Don du sang

Vendredi 28 janvier de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, rue René Cassin

A venir en février...

■ Bal breton : Ty'Fest-noz d'hiver

Samedi 5 février à l'Espace Marcel Pagnol avec l'association Breizh en Oc. A partir de 14h, stage de danses bretonnes sur réservation (coût 15 € avec entrée au bal du soir offerte). Contact: contact@breizhenoc.org ou 06 73 81 15 61. A 20h, début du fest-noz (entrée 5 €).

■ Festival de l'image et du son

Vendredi 25 février à 20h30 au théâtre Marcel Pagnol, avec le photo-club de Villeneuve-Tolosane. Entrée gratuite.

État civil

Naissances

Aubin Guesdon, le 13 juillet 2010
Léo Bourcier, le 13 juillet 2010
Solène Lestiennes, le 18 juillet 2010
Nathanaël Mias, le 24 juillet 2010
Annouck Almeras, le 23 juillet 2010
Salomé Almeras, le 23 juillet 2010
Toni Maillard, le 24 juillet 2010
Marion Deguerville, le 28 juillet 2010
Sofia Vieira, le 20 juillet 2010
Valentine Forgues, le 11 août 2010
Mady Hoareau, le 12 août 2010
Ambre Dussailant, le 12 août 2010
Paco Rodas--Pavillon, le 14 août 2010
Nola Hauchard--Dorado, le 13 août 2010
Sully Simon, le 19 août 2010
Camille Sagansan, le 21 août 2010
Mohamed-Fahed Loualiche, le 24 août 2010
Laurie Amilhat, le 27 août 2010
Noélie Charro, le 30 août 2010
César Rolland Frétault, le 15 septembre 2010
Prune Polletti, le 16 septembre 2010
Lucas Poujardieu, le 16 septembre 2010
Romy Fuentes, le 17 septembre 2010
Mateo Marquet Zahonero, le 19 septembre 2010
Thomas Estival, le 28 septembre 2010
Aymeric Benazet, le 2 octobre 2010
Shayan Lagrenee, le 4 octobre 2010
Anael Campariol--Massat, le 9 octobre 2010
Jonah Galdeano, le 15 octobre 2010
Marie Heller--Martinot, le 17 octobre 2010
Marie Vaquier, le 21 octobre 2010
Marie Rombaux, le 2 novembre 2010
Alexis Riviere, le 12 novembre 2010
Sacha Pillard-- Trouiller, le 16 novembre 2010
Milo Dutoit, le 18 novembre 2010

Mariages

Julie Fraresso et Arnaud Morselli, le 24 juillet 2010
Béline Boyle et Rainui Richaud, le 24 juillet 2010
Françoise Rollet et Vincent Bertaut, le 21 août 2010
Sandrine Mottet et Thierry Lefèvre, le 28 août 2010
Jouhane Baha et Chicheb Ben Ticha, le 2 octobre 2010
Sonia Baptiste et Christophe Beauchet, le 13 octobre 2010
Estelle Redelsperger et Renaud Duval, le 16 octobre 2010

Décès

Marcelle Joret, 99 ans, le 9 juillet 2010
Pierre Lamarque, 86 ans, le 16 juillet 2010
Marcelle Juniot, 89 ans, le 17 juillet 2010
Santa Rorato, 103 ans, le 25 juillet 2010
Lucienne Bizou, 101 ans, le 27 juillet 2010
Francis Perez, 86 ans, le 4 août 2010
Simon Nougues, 69 ans, le 11 août 2010
Suzanne Patrice, 89 ans, le 12 août 2010
Suzanne David, 80 ans, le 17 août 2010
Francine Freyche, 83 ans, le 29 août 2010
Ernestine Gerde, 89 ans, le 31 août 2010
Christian Rigal, 73 ans, le 12 septembre 2010
Edouard Stevenard, 73 ans, le 14 septembre 2010
Florian Trouille, 14 ans, le 20 septembre 2010
Marie Galluchon, 101 ans, le 2 octobre 2010
Marius Sabalard, 87 ans, le 8 octobre 2010
Guy Linas, 77 ans, le 22 octobre 2010
Louis Laffaire, 87 ans, le 30 octobre 2010
Marcelino Igualada Mora, 90 ans, le 7 novembre 2010

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À VILLENEUVE-TOLOSANE

Axelle Hair

Coiffeur, visagiste, stylise conseil
Féminin - Masculin
1, place de l'Esplanade
☎ 05 34 56 62 02

Crazy Hair

Salon de Coiffure (reprise d'activités)
21 avenue de Cugnaux
☎ 05 62 87 22 23

Deklinaison

Prêt à porter Enfant - Junior - Femme
17 place de Provence
☎ 05 61 92 07 62
deklinaison@yahoo.fr

D.R.A.H.

Décoration Rénovation
et Amélioration de l'Habitat
44 boulevard des Pyrénées
☎ 06 13 36 07 53 ou 06 17 65 55 51

La Folie des ongles

Styliste onguilaire à domicile
Beauté des mains et des pieds
Cathy: 06 37 90 89 47
☎ 09 77 76 85 91

Le 21

Restaurant - 21 rue Saint Laurent
☎ 05 34 55 89 27

S2VE

Automatisme, courant faible
et électricité générale
7 rue Méricée - ☎ 06 09 75 58 95
s2ve31@gmail.com

Soins et santé

■ Mme Corinne Escard-Hodos
Psychologue
1 boulevard des Écoles
☎ 06 63 63 32 07

■ Mme Sylvie Leloup

Sophro-relaxation-réflexologie faciale
1 rue Général Ferrié
☎ 06 21 50 03 68

Contacts Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.
Directeur de la Publication: Dominique Coquart
Chargés de communication: Aurélie Corbi, Fabien Marzelière

Dépôt légal de parution
N° ISSN: 1283-5285
N° 92 - Janvier 2011
Midi-Pyrénées Impression
RCS Toulouse n° B 337 45 160

